

Réunion du conseil municipal du lundi 30 décembre 2024 à 19h

Présents : Gilles ORY, Agnès RAGOT, Patrick VUILLIER, Gérard BAULIEU, Didier MOREAU, Pascal DIMANCHE, Bruno CATTENOZ, Stéphane MAGNIN, Alan BLANCHOU.

Absents excusés : Jean-Philippe MILLE, Pascal JANUEL (procuration à Gérard Baulieu) Laetitia PETITJEAN (procuration à Pascal Dimanche) Olivier CHEGNION (procuration à Gilles Ory), Catherine POLETTI-COTTON.

Ordre du jour

Approbation CLECT GBM

Prorogation du plan de gestion de la RBI (Réserve Biologique Intégrale)

Personnel communal

Coupes de bois et affouage

Budget général : Ouverture de crédits investissements avant vote du budget 2025

Chemin d'accès bois du « Tremblet »

Encaissement AICA (Association Intercommunale de Chasse Agrée)

Divers

Approbation du procès-verbal de la réunion du 26 novembre 2024

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Désignation d'un secrétaire de séance

M. Patrick Vuillier est désigné secrétaire de séance à l'unanimité.

Approbation CLECT-GBM

Cette CLECT (Commission locale des charges transférées) arrête les montants d'A.C (Attributions de Compensation) 2025 soit pour BONNAY : (idem 2024)

- Fonctionnement + 34749,18 €

- Investissement – 27568,14 €

Vote : Pour 12 – Abstentions : 0 – Contre : 0

Prorogation du plan de gestion de la RBI (Réserve Biologique Intégrale)

M. le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du projet de prorogation du plan de gestion de la réserve biologique intégrale (RBI) de la Dame Blanche, parties des forêts communales de Bonnay, Châtillon-le-Duc, Devecey, Mérey-Vieilley et Tallenay.

Les principaux axes de ce projet sont :

- ↳ Le rappel des analyses et des objectifs assignés à cette réserve,
- ↳ Le bilan des actions menées sur la dernière période,
- ↳ Un programme d'actions pour la période 2024-2033.

L'exposé du Maire entendu, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le projet de prorogation du plan de gestion de la réserve biologique intégrale.

Vote : Pour : 12 – Abstentions : 0 – Contre : 0

Personnel communal

Suite à l'avis favorable du comité social de la FPT (Fonction Publique Territoriale), il est proposé les suppressions et créations suivantes à compter du 01/01/2025 :

- Suppression d'un emploi d'Adjoint technique territorial à temps non complet à raison de 4 heures hebdomadaires.
- Suppression d'un emploi de Rédacteur territorial à temps non complet à raison de 22 heures hebdomadaires.

- Création d'un emploi d'Adjoint Technique Territorial Principal de 2^{ème} classe, permanent à temps non complet à raison de 4 heures hebdomadaires.
- Création d'un emploi de Rédacteur Principal de 2^{ème} classe, permanent à temps non complet à raison de 22 heures hebdomadaires.

Vote : Pour : 12– Abstentions : 0 – Contre : 0

Il est proposé de fixer les taux suivants pour la procédure d'avancement de grade dans la collectivité, comme suit :

Grades d'accès	Ratios (en %)
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	100
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	100

Vote : Pour : 12– Abstentions : 0 – Contre : 0

Coupes de bois et affouage

Le conseil vote les coupes en bloc façonné de chênes et divers dans les parcelles 13,14,15,16,18, les coupes en bois façonné dans les parcelles 23,24,25,26 et l'affouage dans ces parcelles et lieux divers.

Vote : Pour : 12– Abstentions : 0 – Contre : 0

Budget général : Ouverture de crédits investissements avant vote du budget 2025

Il est proposé au Conseil municipal d'ouvrir, dès le 1^{er} janvier 2025, des crédits d'investissement sur le budget principal, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2024, conformément aux dispositions de l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, soit :

Compte	Libellé	¼ crédits	Montants 2024
2116	Cimetières	2 500	10 000
21318	Autres bâtiments	145 552,24	582 208,97
2151	Réseau voirie	15 000	60 000
2158	Autres mat. outillage	250	1 000
21838	Mat. informatique	627,50	2 510
2046	Attrib. compensation	6 892,04	27 568,14
2031	Frais d'études	13 250	5 3000
TOTAL		184 071,78	736 287,11

Vote : Pour : 12– Abstentions : 0 – Contre : 0

Chemin d'accès bois du « Tremblet »

La commune de Devecey a déposé un dossier de demande de subvention auprès de l'ONF pour aménager notamment une place de stockage de grumes sur son territoire (terrain arboretum) en limite de notre forêt communale du « Tremblet ». Cette commune nous propose d'utiliser gracieusement ce lieu de stockage si utile. Néanmoins l'accès doit se faire via un chemin à créer sur notre territoire. Le coût estimé est de 2537 € ht. Il est subventionné à hauteur de 65% dans le cadre du dossier déposé soit 888 € à la charge de la commune de Bonnay.

Vote : Pour 12– Abstentions : 0 – Contre : 0

Encaissement AICA (Association Intercommunale de Chasse Agrée)

La commune a réglé une somme de 65 € imputable à l'AICA pour l'occupation (TH) de la cabane de chasse. Il est proposé d'autoriser le maire à recouvrer ce montant auprès de l'AICA.

Vote : Pour : 12– Abstentions : 0 – Contre : 0